

Bulletin d'informations techniques

Maraîchage

Avril 2019-N°2

Pense-bête

- Penser à la mise en place de la PBI et des pièges (phéromones, panneaux englués). Attention aux traitements chimiques une fois la PBI installée.
- Pour les producteurs ayant souscrit à un suivi technique, la demande de subvention est à envoyer avant le 25 avril 2019 au Conseil Départemental (voir en fin de bulletin)

Tour de plaine du 1er au 15 avril 2019 (S14-S15)

Tomates : premières plantations en sol sous serre. Penser à la mise en place de la PBI contre aleurodes, tuta absoluta et pucerons ainsi qu'aux ruches de bourdons pour assurer une bonne fécondation des fleurs (les fleurs de tomates ont besoin d'être vibrées, seul le bourdon peut le faire).

Poivrons et aubergines : premières plantations en sol sous serre. Penser à la mise en place de la PBI contre thrips, acariens et pucerons

Courgettes : premières plantations en sol sous serres. Penser aux ruches pour assurer une bonne fécondation pour les variétés allogames.

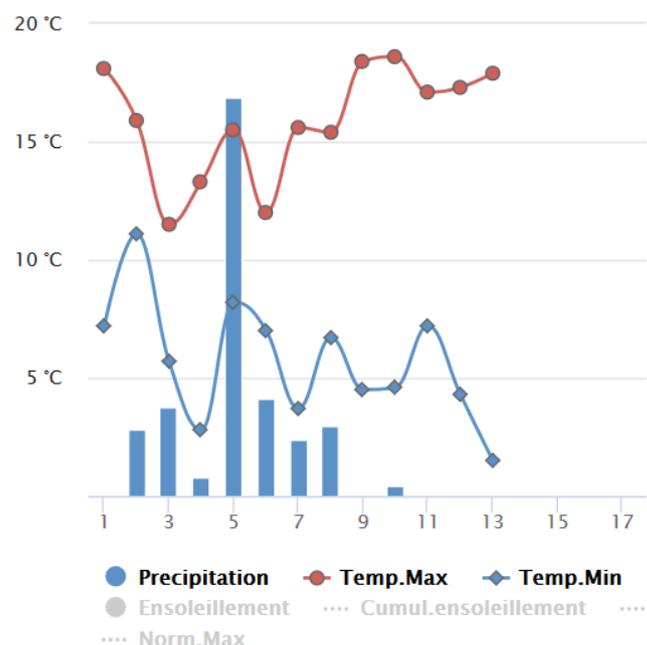
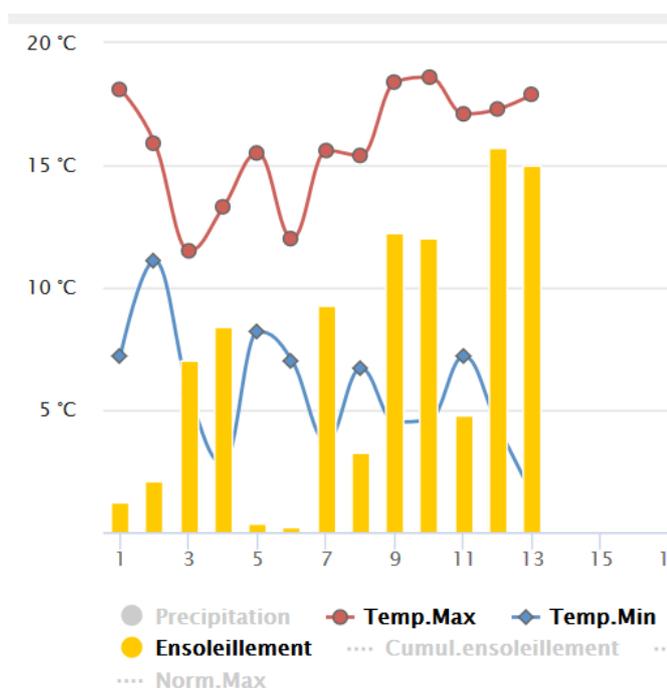
Pommes de terre primeurs : mises en place début mars, en développement.

Fèves et petits pois : floraison des semis d'hiver. Développement des semis de mars.

Salades : Des pucerons sont présents sur les salades sous abris d'hiver. Mise en place des séries de salades de printemps.

Bilan climatique

Après un mois de mars caractérisé par un climat plutôt favorable au redémarrage de la saison, le climat du début du mois d'avril a été plus mitigé. En comparaison aux références climatiques sur la période 1981-2010, le mois d'avril 2019 est pour l'instant froid, sec et peu ensoleillé. Les hauteurs de précipitations relevées ne représentent que la moitié de la pluviométrie relevée sur cette période lors d'une année « normale ». La durée d'ensoleillement est également deux fois moins longue que la durée moyenne. Couplé à des températures plus fraîches en journée et en nocturne, cela a ralenti le démarrage précoce du mois de mars.



A surveiller

Partie rédigée à l'aide du BSV Nouvelle-Aquitaine

Punaise :

Nesidiocoris tenuis et *Nezara viridula* sont à surveiller sur aubergine et tomate. La mise en place de panneaux chromatiques englués permet de repérer la présence et de suivre la progression des populations. La PBI et les bio-contrôles sont possibles.



Nesidiocoris tenuis adulte (P:ephytia)



Nezara viridula adulte (CP:ephytia)

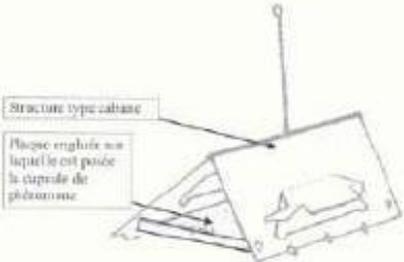


Nezara viridula larves (CP:ephytia)

Tuta :

Dès les premières plantations de tomates, surveiller l'apparition de *Tuta*. L'installation de pièges associée à des observations régulières est nécessaire afin de repérer précocement l'arrivée et l'évolution de ce bio-agresseur.

Le piégeage :



Structure type caltane

Plaques engluées sur lesquelles est posée la capsule de phéromone

Comment repérer les vols de *Tuta absoluta* ?

- Installer des pièges dans vos parcelles afin de détecter les papillons.
- Relever régulièrement vos pièges afin de suivre l'évolution des populations.

Les observations en parcelles :



Comment repérer les dégâts et les larves de *Tuta absoluta* ?

La larve passe d'une couleur crème lors du stade L1 à une couleur allant du verdâtre au rose clair pour les 3 autres stades (L2, L3 et L4). Sa taille va de 0,6 mm pour le stade L1 à 8 mm pour le stade L4.



Plages blanchâtres correspondant au parenchyme dévoré



LDA 33

Mines en bordure de feuilles

Les larves de tous les stades s'attaquent à différentes parties aériennes de la plante : feuilles, tiges et fruits.
Les dégâts sont caractéristiques : sur les feuilles apparaissent des grandes plages blanchâtres correspondant au parenchyme dévoré par la larve ne laissant visible que l'épiderme nu.

Point Fraises

Partie rédigée à l'aide du BSV Nouvelle-Aquitaine

Puceron : En Lot-et-Garonne, des pucerons réapparaissent. On retrouve en hors sol à froid des intensités fortes sur 5% des parcelles.

Evaluations du risque :

La période de risque vis-à-vis des pucerons se poursuit. Il est

indispensable de réaliser des observations dans les cultures afin de pouvoir gérer au mieux les populations. Principalement

observés sur les hampes florales et sous les feuilles, on peut les retrouver actuellement aussi sur les jeunes feuilles. Des lâchers de parasitoïdes et d'auxiliaires prédateurs comme les chrysopes sont possibles. Des produits de bio-contrôle sont également disponibles.

Acariens : Actuellement la pression acarien est faible à moyenne. La période à risque se poursuit et il est important de réaliser un suivi dans vos parcelles afin de repérer les premiers foyers. Les acariens sont visibles sur la face inférieure des feuilles.

Thrips : La pression parasitaire augmente. Il convient de surveiller. Il est nécessaire de contrôler l'évolution de la dynamique des populations avec des panneaux bleus englués et des observations régulières. Le seuil indicatif de risque pour ce bio-agresseur est de 2 thrips / fleur. PBI et bio contrôle possibles.

Duponchelia fovealis : **Les premiers papillons de ont été**

piégés en Lot-et-Garonne. Pas de piégeage dans les Landes et en Corrèze pour le moment.

Punaie : **La pression augmente**, mais pour l'instant pas de dégât signalé. Des **Lygus** sont observées. Cette année des **Nezara** sont signalées fréquemment. Le piégeage de détection se fait avec des panneaux bleus, situés en dessous des gouttières.

Oïdium : La pression parasitaire **augmente** et est à surveiller.

Les **écarts de températures nocturnes/diurnes** **sont favorables** à l'expression de la maladie.

Conseils de saison

Semis et Plantations : Les mois de mai à juillet seront la période d'implantation des cultures de plein champ qui rempliront les paniers l'automne et l'hiver prochain. S'y prendre à l'avance pour préparer le sol afin de profiter le plus possible des périodes favorables et de laisser le temps aux matières organiques (engrais verts, amendements, résidus de culture) de se dégrader. La réalisation de faux semis pour lutter contre les adventices implique

de travailler le sol 3 à 6 semaines avant l'implantation des cultures.

Fertilisation : Penser aux analyses de sol pour ajuster la fertilisation au plus près des besoins des plantes en fonction des réserves du sol. A faire de préférence en fin d'hiver, mais il n'est pas encore trop tard pour en réaliser. La gestion globale de la fertilisation consiste à apporter un amendement organique en tête de rotation et de décider d'un éventuel apport complémentaire d'engrais en

cours de culture en fonction des résultats de l'analyse de sol et de la culture à implanter.

En sol, *les apports de carbonates* en entretien peuvent être réalisés avant les cultures de printemps avec des apports de 400 à 500 kg/hectare/an correspondant aux pertes (lixiviation, échanges, consommation par les plantes). La disponibilité du CaO et un pH autour de 6.5 sont indispensables pour un fonctionnement optimal du sol.

Infos produits phytosanitaires

Retraits : Suite au non-renouvellement de l'approbation de la substance active pymétrozine (voir actualité du 10-10-2018), l'insecticide **Plenum 50 WG** d'Adama voit son AMM retirée. Les dates limites pour la vente et la distribution, ainsi que pour le stockage et l'utilisation des stocks existants sont respectivement fixées au 31 juillet 2019 et 31 octobre 2019.

Extensions d'usage : La spécialité KARATE 04 GR a obtenu une dérogation de 120 jours sur : oignon, échalote, poireau, oignon de printemps, radis (sous abris) avec une date d'expiration fixée au 30 juillet 2019, contre les ravageurs du sol.

L'insecticide/acaricide **Flipper** commercialisé par De Sangosse, à base de sel de potassium d'acides gras, a obtenu plusieurs extensions d'usages : melon (thrips), tabac (aleurodes, pucerons, thrips), chicorées-production de chicons sous abri (ravageurs des parties aériennes), framboisier sous abri (acariens et phytoptes, pucerons), laitue sous abri (aleurodes, thrips, fines herbes sous abri (cicadelles, punaises et psylles, pucerons). L'ensemble de ces usages disposent de la mention abeilles : emploi autorisé durant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles.

L'insecticide **Tepeki** de Belchim, à base de flonicamide, a obtenu une

extension d'usage sur poivron sous abri pour lutter contre les pucerons. Et ce, à la dose de 0,1 kg/ha, pour 2 applications par an espacées de 7 jours minimum, entre les stades BBCH 16 et 18.

Le nématicide/fongicide **Velum Prime** de Bayer, à base de fluopyrame, est désormais autorisé sur carotte, tomate, poivron, pomme de terre et tabac contre les nématodes, et sur concombre et melon contre les champignons autres que pythiacées et les nématodes.

Le fongicide **Cuproxat SC** de Nufarm (utilisable en AB), à base de cuivre, a obtenu des extensions d'usages. Le produit est désormais autorisé sur concombre (mildious), haricots et pois non écosés frais,

pois écosés frais (bactérioses), tomate, laitue, oignon et melon (bactérioses, mildious). Ces extensions d'usages sont valables pour les seconds noms **Fregate SC** (Nufarm) et **Tri-Base** (BASF).

Le fongicide **Bouillie bordelaise Caffaro WG**, (utilisable AB) de Phyteurop, et son second nom **Molya**, de Sumi Agro, à base de cuivre, ont obtenu de nombreuses extensions d'usages : vigne (black rot), tomate (mildious, bactérioses), concombre et courgette, melon, pastèque et potiron, oignon et ail (mildious),

Bayer a obtenu l'AMM de **Sonata**, un fongicide composé de Bacillus

pumilus souche QST 2808. De formulation SC (Suspension concentrée), le produit est autorisé pour lutter contre l'oïdium sur vigne, tomate, concombre, courgette, melon, poivron, scarole, frisée, mâche, persil, chicorées-production de racines, fraisier, framboisier, cassissier, tabac, porte-graines de PPAMC, florales et potagères, cultures florales et plantes vertes. Et ce, à la dose de 10 l/ha (5 l/ha sur vigne), pour 6 applications par an espacées de 5 jours minimum.

Phyteurop commercialise **Airone SC**, un fongicide composé de 272 g/l de cuivre (sous forme d'oxychlorure de cuivre et d'hydroxyde de cuivre).

De formulation SC (Suspension concentrée), le produit est autorisé sur vigne (black rot, mildious), tomate (bactérioses, mildious), concombre et courgette, laitue, melon, ail et oignon (mildious).

Modifications : Le biofongicide **Amylo-X WG** commercialisé par Certis, à base de Bacillus amyloliquefaciens subsp. plantarum souche D747, voit ses conditions d'emploi modifiées : le DAR passe de 3 jours à 1 jour sur l'ensemble des usages

Autres informations

Suivi technique : Le suivi technique (4 ou 10 visites) proposé par l'ATFL Gironde, la Chambre d'Agriculture de Gironde, AgroBio Gironde et la FRAB Nouvelle Aquitaine en partenariat est assuré par Ophélie Barbarin, Conseillère Technique Maraîchage. Il peut être subventionné jusqu'à 80% par le Conseil Départemental de la Gironde et le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine. Les informations, conditions, tarifs et contacts sont à retrouver dans le

document joint à l'envoi de ce bulletin.

Subvention du suivi technique par le conseil départemental de Gironde : Envoyer un courrier de demande accompagné du n° Siret, de votre RIB et du contrat signé à **AVANT LE 25 AVRIL 2019** pour un passage à la première commission du 16 juillet.

Attention, le paiement de la subvention sera fait au plus proche de la facturation par le conseil

départemental, mais il y a une avance de trésorerie à faire.

Conseil Départemental de la Gironde DCDT SAFT
Mme Anne Hermann
1, Esplanade Charles de Gaulle
CS 71223
33074 BORDEAUX Cedex

Ce bulletin vous est proposé par l'ATFL Gironde, la Chambre d'Agriculture Gironde, AgroBio Gironde et la FRAB Nouvelle Aquitaine



Avec les soutiens de :

